

PRESENTATION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine a pour mission première l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine local, public ou privé, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts...).

La conservation de ce patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État, est de la responsabilité de tous.

La Fondation du patrimoine contribue au développement et à l'attractivité des territoires : elle mobilise toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation de patrimoine bâti, mobilier et naturel, en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission des savoir-faire.

Dans votre région, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine. Leur investissement sur le terrain tisse des liens avec des partenaires locaux toujours plus nombreux améliorant ainsi leur efficacité dans l'aide à la restauration de cet héritage et dans la sensibilisation à sa connaissance.



FONDATION
DU
PATRIMOINE

SOUSCRIPTION
FAITES UN DON !

www.fondation-patrimoine.org/59292



Fondation du patrimoine Champagne-Ardenne

21 Rue Andrieux BP 2738

51060 Reims cedex

Tél: 03 26 97 81 72

Email : champagneardenne@fondation-patrimoine.org

Mairie de Tourcelles-Chaumont

24bis rue de St Amand

08400 Tourcelles-Chaumont

Tél : 03 24 71 68 32

Email : mairietourcelles@orange.fr

Eglise Saint Amand de Tourcelles-
Chaumont/Quilly

TOURCELLES CHAUMONT (ARDENNES)

BON DE SOUSCRIPTION EGLISE DE TOURCELLES –CHAUMONT/QUILLY

Oui, je fais un don de euros pour restaurer l'église de Tourcelles-Chaumont/Quilly et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu de l'Impôt sur la Fortune Immobilière

de l'Impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- **OU** de l'Impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

NOM ou SOCIÉTÉ :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Tél :

Votre reçu fiscal vous sera envoyé par email*.

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Délégation Champagne Ardenne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

RESTAURATION DE L'EGLISE DE TOURCELLES-CHAUMONT/QUILLY

Tourcelles-Chaumont est un petit village de 94 âmes situé dans les Ardennes. Son Eglise, en commun avec Quilly, petit village de 83 âmes, est implantée près du cimetière. Elle est construite en pierres et craies dans un style à la fois gothique et roman. La nef principale daterait du XIIIe siècle. L'avant chœur, le transept gauche et le chœur auraient été édifiés au début du XIIIe siècle mais remaniés au XVe et XVIe siècles. L'arc triomphal a été reconstruit au XVIIIe siècle.

L'édifice a encore subi des transformations jusqu'à aujourd'hui. En 1918, la charpente et la toiture furent renouvelées. En 1940, des bombes d'avions tombées à proximité ébranlèrent l'Eglise. À cause de cela, les voûtes et les arcs en ogive menacèrent de s'effondrer au-dessus du Maître Autel. Dès 1950, ces structures furent refaites à neuf, ainsi que le mur du chœur côté cimetière. Les deux murs latéraux et celui du portail d'entrée de la nef principale ont eu leurs joints de pierres et de craie comblés de ciment. En 1976, un escalier sera installé pour accéder aux combles et dans le clocher.

Avec le temps, l'Eglise bouge et se fragilise. En 1982-1983, des travaux de confortation des fondations furent réalisés. La sacristie dut être détruite. En 2007, des travaux à l'intérieur de l'Eglise furent entrepris (plafonds, vitraux, bouchement de fissures). En 2013, l'électricité est installée.

Trois tempêtes se succédèrent entre 1999 et 2017 endommageant fortement la couverture qui a plus de 100 ans. Ajoutés à cela, d'importants problèmes d'infiltration sont visibles aux abords de l'Eglise et il est urgent de s'en occuper. De petites réparations ont été faites mais elles ne permettront pas de sauvegarder l'édifice dans la durée. C'est pourquoi nous faisons appel à la Fondation du Patrimoine et à votre soutien pour réaliser ces travaux.

Chaque don compte !

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

Païement par chèque : Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement. Merci de libeller votre chèque à l'ordre de «**Fondation du patrimoine – église de Tourcelles-Chaumont**». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Païement en espèces : Envoyez ce bon de souscription et complétez vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal

Païement en ligne : Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/59292

Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet.

L'installation d'une application QR code est requise.

